

Débats des Communes

DEUXIÈME SESSION—DOUZIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 21 novembre 1912.

Le Parlement, qui, jusqu'au 21 novembre 1912, avait été prorogé de temps à autre, s'est réuni aujourd'hui pour l'expédition des affaires.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu du secrétaire de Son Altesse Royale le Gouverneur général, la communication suivante :

Ottawa, 21 novembre 1912.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Altesse Royale le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat le jeudi, 21 novembre courant, à trois heures, pour y ouvrir la session du Parlement fédéral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. C. LOWTHER, lieut.-col.

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des communes.

M. le capitaine Ernest J. Chambers, huissier à la verge noire, remet le message suivant :

Monsieur l'Orateur,—Son Altesse Royale le Gouverneur général invite cette honorable Chambre à se rendre sur-le-champ à la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et les députés se rendent dans la salle des séances du Sénat.

LE DISCOURS DU TRONE.

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la Chambre que MM. les députés s'étant rendus auprès de Son Altesse le Gouverneur général dans la salle des délibérations du Sénat, il lui a plu de donner devant les deux Chambres lecture d'un discours, dont, pour éviter toute méprise, je me suis procuré le texte, qui est ainsi conçu :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

Au cours de l'été dernier, j'ai passé plusieurs mois à visiter les principales cités et villes du Canada d'un océan à l'autre, en m'efforçant de me rendre compte autant que possible de leur situation matérielle.

Il m'a été très agréable de constater la prospérité presque universelle qui règne par tout le Canada, et de voir l'énergie et l'esprit d'entreprise déployés dans l'œuvre du développement des immenses ressources de la terre.

Il est très satisfaisant d'observer que le commerce du Canada augmente sûrement et avec rapidité, l'ensemble du commerce pour le dernier exercice fiscal étant le plus considérable que l'on ait encore vu. Durant l'année présente, la même augmentation continue s'est fait remarquer, et l'on s'attend à ce que le volume total de notre commerce, pour l'exercice fiscal courant, dépassera de beaucoup celui de toute autre année antérieure.

Les recettes du Canada continuent à se développer et l'on signale dans chaque branche des affaires et de l'industrie une grande activité qui promet la continuation du progrès et de la prospérité.

Un flot d'immigration considérable et bien vu de tous s'est déversé dans notre pays au cours de l'été dernier. Le volume de l'immigration durant l'année courante est plus fort que celui de toute période correspondante de notre histoire, et, plus que par le passé, il est venu des Îles-Britanniques.

D'abondantes moissons sont venues récompenser les travaux du labourer, et bien que dans quelques districts la température n'ait pas été propice pour la récolte, l'on s'attend à ce que sa valeur totale soit plus élevée que dans toute autre année antérieure.

On mettra entre vos mains les documents contenant les accords commerciaux conclus entre le Canada et certaines possessions de Sa Majesté aux Indes Occidentales. On espère que ces arrangements tourneront à l'avantage, non seulement de ces possessions, mais aussi à celui du Canada. Un projet de loi sera présenté à l'effet de mettre en vigueur ces accords commerciaux.

Durant l'été dernier, quatre membres du Gouvernement sont entrés en pourparlers à Londres avec le gouvernement de Sa Majesté sur la question de la défense navale. Il s'en est suivi d'importantes délibérations et l'on a fait connaître un état de choses qui, dans l'opinion de mes conseillers, exige impérieusement que l'effectif des forces navales de l'empire soit renforcé sans délai. Mes conseillers sont persuadés qu'il est du devoir du Canada d'offrir, dans les circonstances actuelles, une aide raisonnable et nécessaire à cette fin. Un projet de loi vous sera présenté, conformément à cette décision.

Un contrat pour la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson depuis LePas à Port-Nelson a été conclu et les travaux se font avec toute la rapidité possible.

Il est de toute évidence que les grandes routes du Canada constituent une partie im-